

Le 18/09/17

**Modules de formation d'initiative nationale dans le domaine de
l'adaptation scolaire et de la scolarisation des élèves handicapés
année scolaire 2017-2018**

Référence : BO n° 27 du 24/08/2017

Destinataires : enseignants du 1^{er} degré

Dossier suivi par : Dalila BROOKS (04.90.27.76.27)
Eva NEVES DA ROCHA (04.90.27.76.68)

J'attire votre attention sur le bulletin officiel n° 27 du 24 août 2017 portant mention des modules de formation d'initiative nationale dans le domaine de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des élèves handicapés organisés au titre de l'année scolaire 2017-2018.

La fiche de candidature devra être transmise à l'IEN ASH au plus tard le lundi 25 septembre 2017.

La participation à un module de formation vaut engagement à mettre les compétences acquises au service de la politique académique de formation.

Une copie de la fiche de candidature devra être envoyée à : ce.p1d-formation@ac-aix-marseille.fr

Signataire : Gabriel DUBOC, chef du Pôle 1^{ER} Degré - Moyens - RH

ENSEIGNEMENT SPECIALISE

MODULES DE FORMATION D'INITIATIVE NATIONALE (MFIN)

Fiche de candidature à un module de formation d'initiative nationale

Personnels du 1^{er} degré

NB : La participation à un module de formation d'initiative nationale (MFIN) vaut engagement de mettre les compétences acquises au service de la politique académique de formation.

BO n° 27 du 24/08/2017

| | |
|--|---------------------------------|
| Ecole : | RNE : ce.... |
| Circonscription : | |
| Nom et Prénom de l'enseignant : | Adresse mel : |
| Grade : | Options si spécialisation ASH : |
| Stages déjà suivis en ASH (nature, durée, année) | |
| Signature | |

| |
|-----------------------------------|
| Identifiant du module sollicité : |
| Intitulé du module : |

| |
|---------------------------|
| Motivations du candidat : |
|---------------------------|

| | |
|---|--------------------|
| Avis de l'Inspecteur de l'Education Nationale ASH | Avis de l'IA DASEN |
| Date et Signature | Date et Signature |

**A retourner à Mme ou M. l'Inspecteur de l'Education Nationale A.S.H.
pour le lundi 25 septembre 2017, délai de rigueur.**